COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ÉTATS MEMBRES DE LA

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

227e SEANCE BALE, LE MARDI 12 JUILLET 1988 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 226e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de juin et des premiers jours de juillet 1988.
- IV. Echange de vues sur l'évolution des finances publiques et implications pour la politique économique(2).
- V. Suite du Conseil européen de Hanovre des 27 et 28 juin 1988(3).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

¹⁾ Les Gouverneurs trouveront à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.

²⁾ Cet échange de vues annuel se fera sur la base d'une note et de tableaux statistiques, datés du 30 juin 1988, qui ont déjà été communiqués et qui ont été établis par M. Raymond et le Secrétariat en coopération avec les experts.

³⁾ Les Gouverneurs pourraient aussi prendre en considération les discussions du prochain Conseil ECOFIN du 11 juillet auquel le Président du Comité participera.